

Avant-propos

L'indignation est devenue un phénomène qui franchit les frontières. Les exhortations de Stéphane Hessel, le Mouvement des Indignés, les récentes manifestations contre les plans d'austérité en témoignent. S'agirait-il d'une mode, d'un symptôme, d'un acte porteur de changement ? C'est le sens profond de l'indignation que Vanessa Della Piana explore dans cette analyse, en prenant appui sur une expérience de formation menée au Cefoc.

Introduction

« Nous tous qui vivons en cet étrange début de siècle, nous avons le devoir – et, plus que toutes les générations précédentes, les moyens – de contribuer à cette entreprise de sauvetage ; avec sagesse, avec lucidité, mais également avec passion, et quelquefois même avec colère.

Oui, avec l'ardente colère des justes. »¹

A. Maalouf

Les temps sont durs. Crise financière et plans d'austérité obligent, le résultat des conquêtes sociales acquises de haute lutte s'effrite à toute allure. La misère s'installe. Les extrémismes gagnent du terrain un peu partout en Europe. Tout cela plonge beaucoup de nos contemporains dans un sentiment d'impuissance. Dans le même temps, à 93 ans, Stéphane Hessel exhorte : « *Indignez-vous !* ». Son livre est vendu à des millions d'exemplaires. Cette désormais célèbre formule est reprise par un vaste mouvement citoyen qui veut construire un monde plus juste et libéré du dictat de la finance. Le berceau du mouvement est l'Espagne, mais il s'étendra peu à peu à travers le monde jusqu'en Israël, en passant par Liège, Athènes et Montréal. Ces insurgés se feront appeler les « *Indignés* ». Construire un monde plus juste, n'est-ce pas cela aussi qui a motivé le récent Printemps arabe ?

Dans ce contexte, le Cefoc organisait le 28 avril 2012 une journée de formation sur le thème : « *S'indigner, à quoi bon ? Et après ?* » Une question interpellante formulée par des volontaires du Cefoc et qui rejoint une préoccupation rencontrée auprès du public en formation. Et ce, bien avant que la crise financière et le mouvement des *Indignés* ne prennent toute leur ampleur. Les volontaires l'avaient pressenti : l'indignation devenait palpable et était appelée à devenir plus évidente encore au fil du temps. Mais elle s'assortissait chez beaucoup d'un certain fatalisme : « *Tout ça me révolte ! Mais finalement, s'indigner, ça ne sert à rien !* »

Les lignes qui suivent proposent d'analyser la dynamique de l'indignation, qui oscille entre résistance et résignation. Qu'est-ce que s'indigner ? Pourquoi s'indigner ? En quoi cela peut-il

¹ A. MAALOUF, *Le dérèglement du monde. Quand nos civilisations s'épuisent*, Paris, Grasset, 2009, p.314.

encore avoir du sens dans le contexte du libéralisme mondialisé, ce rouleau compresseur qui écrase tout sur son passage ? Pour aborder ces questions, nous croiserons notre réflexion avec deux apports : d'une part, celui des participants à la journée de formation du Cefoc. D'autre part, l'intervention de Guillaume de Stexhe, philosophe, dans le cadre de cette même journée.

« Indignez-vous ! »... C'est-à-dire ?

Dans un premier temps de travail en groupe, les participants à la journée de formation du Cefoc ont été invités à identifier des situations concrètes du quotidien qui ont pu provoquer leur indignation. Ce travail a permis de mettre à jour une série de représentations divergentes autour de la notion d'« indignation ». Celle-ci n'est pas univoque : elle revêt des sens divers et renvoie à des expériences bien différentes selon les personnes.

Ainsi, l'indignation pourrait surgir :

- lorsque la dignité humaine est touchée. Par exemple : quand les sans-papiers sont placés dans des centres fermés, quand des personnes sont privées d'un logement décent... ;
- lorsque la justice sociale n'est pas garantie. Par exemple, quand l'être humain est exploité par l'entreprise, réduit à un produit monnayable. Ou face au récent spectacle des États qui volent au secours des banques, plongeant le peuple dans la précarité ;
- lorsqu'est imposée une forme d'organisation de la société que l'on ne cautionne pas. Des participants citent, par exemple, les politiques qui ne visent pas une place et un bien-être pour tous, y compris les plus précarisés.

Les participants ont ensuite opéré une distinction entre le *sentiment* d'indignation (qui est intérieur) et les *actions* qui peuvent y faire suite (des manifestations extériorisées : avoir un « coup de gueule », écrire un billet d'humeur dans un journal, dire son indignation à d'autres, s'engager dans un mouvement...).

De ces différents éléments émerge une définition intuitive : l'indignation serait un sentiment de colère, de révolte, qui naît d'une injustice, face à tout ce qui déshumanise l'homme, qui lui fait perdre le sens de sa *dignité*.

Dès lors, l'exhortation de Stéphane Hessel, « *Indignez-vous !* », a de quoi interpellier : est-il possible d'exiger d'une personne qu'elle s'indigne ? Si l'indignation est un sentiment, il serait donc impossible de la commander. Tout comme une révolution d'ailleurs !

Pour le philosophe Michaël Foessel², l'indignation n'est pas un sentiment quelconque : c'est un sentiment empreint d'une dimension hautement « morale ». En effet, il émerge de la perception que le monde tel qu'il est apparaît intolérable. L'indignation naît de la perception d'une différence entre ce qui est et ce qui devrait être. En cela, l'indignation est « supérieure » à la raison. En effet, la raison vise à expliquer le cours des choses. S'il y a des plans d'austérité, c'est à cause du poids de la dette de certains États ; si une multinationale délocalise ses activités et licencie à tour de bras, c'est parce qu'elle doit assumer trop de charges dans le pays concerné... L'indignation surgit lorsque toutes ces raisons ne suffisent plus à convaincre ; lorsqu'appeler à être « raisonnable » devient intolérable, parce que cela revient à justifier des mécanismes d'écrasement, des logiques de domination qui mettent à mal notre commune humanité.

² M. FOESSEL, *L'indignation, une passion morale à double sens*, journal *Libération*, 2/8/2011.

Lorsque l'injustice se produit, l'indignation peut surgir. Pour définir ce qui est « juste », on peut donc s'inspirer de ce qui nous apparaît comme « injuste » et qui suscite en nous l'indignation. Spinoza, autre philosophe, considérait d'ailleurs que les mesures qui soulèvent l'indignation générale ne peuvent pas appartenir au droit politique. Une loi n'est pas nécessairement juste lorsqu'elle est approuvée par une majorité de personnes. Par contre, si elle est réprouvée et génère l'indignation d'une majorité, voilà un critère qui indique que la loi en question est injuste.

Le mouvement des *Indignés* a bien démontré que le sursaut révolutionnaire face à l'injustice a d'abord lieu dans les consciences, et qu'il s'enracine dans des sentiments. On pourrait dire que leur indignation est une autre « paire de lunettes » sur le monde. En la chaussant, ils ne voient pas exactement comment ils pourraient changer l'ordre établi. Mais par contre, ils voient clairement que ça ne peut plus durer ! Le mouvement des *Indignés* n'est pas un programme d'action politique en tant que tel. En revanche, il est bel et bien la révélation d'une menace qui pèse sur l'humanité. L'indignation peut donc être considérée comme un **point de départ** pour faire œuvre de résistance.

L'indignation, cette passion

Une première approche associe l'indignation à un sentiment. Pour mieux comprendre le sens de l'indignation dans la vie humaine, Guillaume de Stexhe, philosophe et théologien, opère un rapprochement avec l'idée de « passion »³.

Dans son œuvre « *Les passions de l'âme* », Descartes considère les passions comme des perceptions, des sentiments, des émotions de l'âme. Ce sont des moteurs de la vie humaine, qui animent la personne. Pour Descartes, la passion première est l'admiration, c'est-à-dire la capacité à saisir le positif. L'indignation, à l'opposé, saisit ce qui est « ignoble », « indigne ». Le propre de l'indignation serait donc de saisir le négatif, ce qui blesse en profondeur, ce qui fait que l'humanité est touchée personnellement, relationnellement, socialement. Par exemple, la manipulation suscite de l'indignation car elle affecte la racine même d'une relation : la confiance mutuelle. L'indignation est fondamentale pour la vie humaine : on pourrait dire que si une personne n'est plus capable de s'indigner, elle n'est plus non plus capable d'admirer, de saisir les valeurs positives.

Considérée sous l'angle de la passion, l'indignation met en jeu trois dimensions. Tout d'abord, elle s'ancre dans un *affect*, un sentiment (la personne ressent une forme de malaise). Ce sentiment est causé par le *jugement* que quelque chose ne va pas, eu égard à des valeurs d'ordre moral. L'indignation est, à ce titre, une passion qualifiée de « morale ». Mais s'indigner, c'est plus qu'un simple sentiment ou qu'une pensée. C'est aussi une forme d'*acte*. C'est, d'emblée, une dénonciation de ce qui apparaît inhumain. C'est le fait de rendre visible ce qui est inacceptable et qui reste caché.

S'indigner : de tout et de rien ?

Après avoir cerné ce que recouvre le terme « indignation », les participants à la journée de formation du Cefoc se sont interrogés, toujours à partir de leurs expériences de vie, sur ce qui différencie l'indignation d'autres attitudes. Ils ont ainsi pu nommer quelques distinctions essentielles. Par exemple, *râler*, *se révolter* et *s'indigner* ne désigneraient pas les mêmes

³ Les participants à la journée de formation rapprochent le terme « passion » avec un autre terme utilisé dans le jargon du Cefoc : le « vouloir-vivre », c'est-à-dire les « soifs de vie » de l'être humain.

réalités. Pour pouvoir véritablement parler d'indignation, le sentiment de colère, de révolte devrait toucher à la « valeur de l'humain » au plus profond, et non simplement à un problème individuel. Pour donner un exemple, je peux concevoir de l'énervement ou de la colère à l'égard d'un conducteur qui me dépasse imprudemment sur la route mais il ne s'agit pas ici d'indignation !

Ainsi, les participants se sont interrogés sur le sens de l'indignation : peut-on s'indigner de tout et de rien ? À cet égard, Guillaume de Stexhe met en garde contre ce qu'il nomme « *l'indignation médiatique* ». Aujourd'hui, notamment à travers les médias, nous sommes quotidiennement invités à nous indigner à tout propos. Des émissions télévisées et radiophoniques qui prétendent « donner la parole » au peuple en sont la parfaite illustration. Les expressions de pseudo-indignation y sont légion, sur des sujets aussi variés que la lutte contre le travail au noir, le fait de raccourcir les congés scolaires, de prendre le bus sans payer, d'être ou non une terre d'accueil pour les étrangers... Chacun est invité à « dire son indignation » sur antenne, à qui veut l'entendre, en rebondissant sur une actualité où se mélangent les pires crimes contre l'humanité et les faits divers.

Bombardé de constats qui se veulent alarmants, révoltants, le téléspectateur peut aussi se demander : « face à tout cela, que faire ? » Comment réagir quand on est seul face à son écran ? L'indignation médiatique écrase, paralyse, plonge dans un sentiment d'impuissance. Par une subtile combinatoire, elle peut même dispenser de passer à l'action, en donnant bonne conscience au téléspectateur. À partir du moment où je vois tant de faits qui suscitent la révolte, qui sont dénoncés publiquement dans les médias et partagés devant mon écran... faut-il que j'aille encore au-delà ?

« L'auditeur-citoyen » peut ainsi déverser sur les ondes ses colères, ses coups de gueule, ses opinions du moment sans autre forme de procès. Sans possibilité d'approfondir une quelconque réflexion critique. Sans occasion de comprendre ce qui se joue pour la société à travers l'évocation de son sort personnel, sans pouvoir resituer les enjeux individuels dans un contexte collectif. Et tout cela, avec un danger de plus en plus grand, illustré par la montée des populismes : la recherche du bouc-émissaire. Des hommes et des femmes politiques nous incitent aussi à nous indigner. Face à quoi ? Au port de la burqa, aux « profiteurs » du chômage, au « vol » des emplois nationaux par des étrangers, à la présence « illégitime » de sans-papiers sur le territoire national...

Bref, au quotidien, nous sommes poussés à la révolte. Mais avec cette particularité, nous dit Guillaume de Stexhe, que celle-ci doit toucher un problème très particulier, qui est rarement mis en contexte. Ce qui favorise l'expression pulsionnelle et émotive. De ce fait, la révolte est tout sauf politique. Elle est contre-productive dans la visée d'un vivre-ensemble plus juste, plus solidaire, plus démocratique ! Il devient donc indispensable et urgent de sortir de cette logique des « coups de gueule » pour tout et rien : les colères du quotidien, face à des faits divers mis en exergue par les médias et sortis d'un contexte de société ont pour résultat d'enfermer les personnes dans le ressentiment, dans le repli et poussent chacun à défendre ses propres intérêts. Or, s'indigner, au sens fort, c'est bien autre chose : c'est entrer en empathie, s'ouvrir au monde vécu de l'autre, être bousculé chaque fois qu'il n'est plus reconnu dans son humanité.

Ainsi, si « l'indignation médiatique » entraîne vers l'aveuglement (les passions sont vécues affectivement, de façon pulsionnelle), la véritable indignation engage l'individu vers une mise en perspective. L'indignation est éclairante : elle est à la source de la prise de conscience de maux qui privent de dignité humaine. Ce mécanisme d'indignation se produit à chaque fois qu'on se soulève contre ce qui rend l'existence précaire, contre ce qui opprime, contre ce qui

exclut. Mais l'indignation aurait-elle un sens si elle ne s'accompagnait pas d'un engagement concret pour le changement ?

S'indigner, c'est bien. Agir, c'est mieux ? L'indignation pré-politique

Les passions sont ambiguës. Elles peuvent être à la fois subies et dynamiques. Subies, car elles sont de nature passive : elles sont de l'ordre d'un ressenti qu'on ne peut totalement maîtriser ; elles sont causées par quelque chose qui est extérieur à l'individu. Mais les passions ont aussi un versant dynamique : elles sont généralement sources de pratiques, elles vont engager l'être humain dans l'action (par exemple, la passion pour la musique peut entraîner à apprendre à jouer d'un instrument).

Investir des lieux publics pour montrer et faire parler son indignation : voilà bien la preuve qu'il existe un lien entre le sentiment et l'action politique, qu'ils ne sont pas étrangers l'un à l'autre. Les revendications concrètes en faveur d'une plus grande justice sociale émergent du sentiment d'appartenir au même monde, nous dit Michaël Foessel⁴.

L'indignation a permis à des personnes de se retrouver autour d'une place publique, au sein d'un campement, dans des réseaux sociaux sur le net... Ces personnes se rassemblent autour de la conviction que l'humanité n'est pas réductible au seul intérêt économique. Ce qui les fédère, c'est encore une souffrance commune, plus qu'un projet de société.

Cette conviction et cette souffrance ne sont-elles pas le préalable nécessaire à toute action politique, à tout engagement collectif ? Sans ce sentiment d'indignation que l'on reconnaît en l'autre et que l'on partage, est-il possible d'envisager un quelconque changement de société ?

L'indignation, même si elle ne donne pas lieu à un engagement collectif, reste toujours essentielle. Ressentir l'indignation, la partager dans l'entre-soi, avec des proches, voilà déjà un premier pas et un moteur bien nécessaires ! Le sentiment d'indignation, tout personnel qu'il soit, n'est-il pas à la base de toute insurrection, d'autant plus lorsqu'il est contagieux ? Car les grands changements dans l'Histoire sont nés de mouvements collectifs, et rarement (jamais ?) individuels.

Pour que l'indignation soit porteuse, il faut aussi pouvoir en assumer les limites : l'indignation, ce n'est pas le pouvoir d'agir systématiquement sur ce qui l'a causée. L'indignation n'est pas l'action politique. Elle est « pré-politique » : c'est un préalable, indispensable mais non suffisant, au changement social.

S'indigner pour humaniser

Le sens profond de l'indignation, c'est sans doute avant tout la saisie de l'inhumain. L'indignation contemporaine donne à voir que le système politique et économique en place fabrique de l'inhumain. En s'indignant face à cette réalité, nous la mettons à jour, nous la révélons. Nous manifestons notre propre humanité, notre capacité à être en empathie avec nos semblables. Enfin, nous marquons un refus de consentement : décidément non, le monde ne peut pas fonctionner sur un tel mode qui ne garantit pas une vie digne pour tous. S'indigner, c'est déjà prendre position et exercer sa responsabilité en tant qu'être humain.

Cultiver l'indignation s'avère donc bien essentiel. Si nous faisons un pas de plus vers l'engagement, de mille et une manières, l'indignation en sera d'autant plus porteuse ! Signer une pétition, écrire un billet d'humeur, entrer dans un mouvement, changer ses habitudes de

⁴ M. FOESSEL, *L'indignation, une passion morale à double sens*, journal *Libération*, 2/8/2011.

consommation... voilà autant de conséquences concrètes de l'indignation, qui activent son potentiel de transformation. Comme le soutient Guillaume de Stexhe, témoigner, dire, publier, faire le travail de la vérité : voilà qui s'avère fécond, car l'indignation contribue alors à éclairer les blessures faites à l'humanité, à « ouvrir les yeux », à « s'éduquer les uns les autres ».

Vanessa Della Piana,
Formatrice permanente au Cefoc

Pour aller plus loin

Michaël FOESSEL, *L'indignation, une passion morale à double sens*, journal *Libération*, 2/8/2011.

Pour réfléchir et travailler ce texte en groupe

1. *Regards sur l'expérience personnelle et en groupe :*

- a. Proposer à chacun(e) d'identifier des situations concrètes d'indignation, au départ des questions suivantes :
 - Quand est-ce que je me suis indigné pour la dernière fois ? Par rapport à quoi ?
 - En y réfléchissant, qu'est-ce qui a pu me pousser à m'indigner ?
 - Qu'est-ce que cela a provoqué en moi ?

Après que chacun y ait réfléchi quelques minutes, proposer une mise en commun.

- b. Proposer au groupe d'opérer des regroupements pour affiner la compréhension de ce que recouvre l'indignation, au départ des questions suivantes :
 - Au départ des expériences évoquées précédemment, quels regroupements d'idées, quels classements, quels sous-ensembles pouvons-nous faire ? (par exemple, les causes, les conséquences de l'indignation, en termes d'actions, d'attitudes, de ressenti...)
 - Au départ de ces classements, est-il possible de dégager quels sont les « ingrédients » de l'indignation ?

Le groupe s'accorde sur les éléments essentiels.

- c. Proposer au groupe de réfléchir au sens de l'indignation au départ de la question suivante : « Quand avons-nous eu l'impression que notre indignation a servi à quelque chose (pour soi, pour les autres) ? »

2. *Lecture du texte*

3. *Réactions*

- a. Qu'est-ce qui vous frappe dans ce texte ?
- b. Y trouvez-vous des convergences avec la réflexion qui a été menée en groupe ? Avec vos propres expériences de vie ? Lesquelles ?
- c. Qu'est-ce que vous trouvez important de retenir pour votre vie, vos engagements ?